

Guide pédagogique

le voyage de Fanny

Une incroyable histoire
de bravoure et de solidarité.



D'après l'histoire vraie de Fanny BEN-AMI parue aux Éditions du Seuil

Résumé du film

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des parents juifs confient leurs enfants à des institutions pour les protéger. Fanny et ses deux sœurs, Erika et Georgette, sont cachées dans un foyer, en espérant revoir un jour leurs parents. Mais la menace se fait de plus en plus proche et le foyer ferme ses portes. Fanny va guider les autres enfants pour rejoindre un autre foyer en Suisse, à Megève. Entre les peurs, les fous rires partagés et les rencontres inattendues, le petit groupe fait l'apprentissage de l'indépendance et découvre la solidarité et l'amitié.



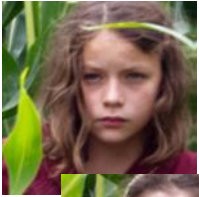
Remplissez les trous des phrases suivantes avec les mots correspondants. Puis Remettez dans l'ordre chronologique ces phrases qui résument le film.

sœurs traque enfants voyage classe groupe frontière train

- a-** Les enfants prennent le premier à la gare de Sallanches.
- b-** Ils commencent un dangereux à travers la France occupée pour rejoindre la suisse.
- c-** Mais la des juifs est permanente et ils doivent partir.
- d-** Fanny prend la tête d'un de huit
- e-** Fanny et ses deux sont cachées dans un foyer pendant la Seconde Guerre mondiale.
- f-** Les enfants sont interrogés et enfermés dans la à Thonon-les-Bains.

Les personnages

Qui est qui ? Reliez chaque photo aux descriptions des personnages



Madame Forman est une directrice d'école qui protège les enfants en les cachant. Elle va confier à Fanny la responsabilité des enfants.



Fanny a treize ans. Comme son père s'est fait arrêter 4 ans plus tôt, sa mère a décidé d'envoyer ses trois filles Fanny, Georgette et Erika dans une maison de l'OSE. Fanny prend la tête de la troupe au cours du voyage qui mène les enfants vers la Suisse et la liberté. Fanny est super courageuse, forte et téméraire.



Rachel est un nom juif. Elle change de nom pendant le voyage pour s'appeler Thérèse ou Marie-Claire. Rachel rejoint Fanny et ses sœurs à la gare avec Diane.



Je m'appelle **Georgette**, j'ai 6 ans et je suis la sœur de Fanny et d'Erika.



Maurice a 10 ans et il est assez sûr de lui. Il pense toujours au moment présent, il a beaucoup de courage.



Marie a 8 ans, on ne connaît pas son passé. Elle est peureuse, elle ne comprend pas cette guerre et pose beaucoup de questions. Elle prend sous son aile un petit garçon, Jacques.

Regardez l'affiche et répondez aux questions suivantes:

- Où se trouvent les enfants? Que font-ils ?
- Qui porte des lunettes?
- Qui porte une robe rouge ?
- Qui porte une poupée dans sa main ?
- Qui porte des bretelles?
- Dans le film, qui a le rôle du héros?



Vocabulaire : les mots du cinéma

Retrouvez les mots dans la grille.

A	I	T	Ç	E	U	W	K	Z	S	Y	B	T	L	C	R	W	T	X	R
A	V	W	U	Z	X	G	M	X	G	U	I	T	P	R	E	N	X	P	T
B	O	E	U	F	S	O	I	C	H	M	F	N	O	E	F	B	A	Q	S
Q	M	N	N	E	H	E	F	E	D	Ç	F	S	Ç	A	V	D	X	Z	C
H	S	F	D	T	O	Ç	A	B	V	Q	Y	O	W	L	Y	W	M	P	E
K	C	I	O	O	U	V	C	N	H	J	Y	U	T	I	F	L	C	E	N
B	E	C	C	S	K	R	T	S	H	A	N	H	I	S	T	O	I	R	E
O	N	T	U	Z	L	S	E	P	T	U	C	Z	Q	A	K	T	O	S	X
M	A	I	M	D	E	H	U	E	A	B	H	T	S	T	I	C	Y	O	X
N	R	O	E	D	C	G	R	C	D	V	H	A	R	R	T	D	W	N	S
R	I	N	N	F	A	J	A	T	W	G	Ç	G	T	I	V	D	N	N	P
R	O	I	T	I	S	V	D	A	P	F	Z	E	D	C	C	G	Ç	A	E
U	O	N	A	L	T	T	A	T	D	D	Q	K	W	E	Y	E	T	G	C
A	T	G	I	M	I	G	P	R	T	O	U	R	N	A	G	E	T	E	T
K	D	Q	R	X	N	I	T	I	F	P	J	C	V	G	A	E	P	S	A
Ç	A	P	E	U	G	D	A	C	C	T	M	P	R	U	J	A	H	O	T
R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R	Q	U	H	J	B	V	X	F	E
G	Q	V	O	D	R	H	I	C	Z	B	B	C	A	R	C	W	L	S	U
V	Y	U	M	P	D	T	O	N	E	R	Ç	Ç	L	V	N	Q	A	T	R
K	V	Y	J	S	J	C	N	V	C	B	A	T	S	W	V	Y	A	A	K

- DOCUMENTAIRE
- SPECTATRICE
- SPECTATEUR
- ADAPTATION
- SCENARIO
- REALISATRICE
- REALISATEUR
- FICTION
- PERSONNAGES
- HISTOIRE
- ACTRICE
- ACTEUR
- FILM
- AVENTURE
- CASTING
- TOURNAGE
- SCENE



Interview de Léonie Souchaud



Comment s'est déroulé le casting ?

Léonie Souchaud : Un professeur de l'école m'a donné l'annonce pour le casting et j'ai vraiment eu envie de le faire. J'ai envoyé un mail avec des photos de moi, puis j'ai eu un texte à apprendre et on m'a rappelée très vite pour me dire que j'avais été prise.

Comment ça se passait avec l'école pendant le tournage du film ?

L.S : Si je commençais le tournage vers midi, j'avais cours de 10 heures à 11 heures. Puis si je terminais le tournage à 16 heures, j'avais cours de 16h30 à 18h30, mais certains jours, avec les enfants nous étions trop fatigués pour aller à l'école, du coup on n'y allait pas !

Tu peux nous raconter l'ambiance du tournage ?

L.S : C'était vraiment cool parce qu'il y avait plein d'autres enfants. Par exemple, il y a des scènes tournées dans des écoles et on allait jouer dans les salles de gym, on fabriquait des châteaux en mousse avec tous les jouets. Je suis retombée en enfance avec tous ces enfants, surtout avec les petits. Maintenant que j'y pense, c'est un peu ridicule, mais j'avais vraiment peur que les grands me prennent de haut ou que les petits ne m'aiment pas, mais tout le monde était amical et accueillant.

Tu revois les enfants du film ?

L.S : Oui, je les ai revus quelques fois après le tournage. Maintenant quand on se revoit, il y a une relation vraiment complice, on se fait des blagues qu'on se faisait déjà sur le tournage, on écoute des musiques qu'on écoutait là-bas. Avec les plus grands, on a des groupes sur les réseaux sociaux et je discute tous les jours avec les autres acteurs.

Comment s'est passée la rencontre avec la vraie Fanny Ben-Ami ?

L.S : Tout le monde sur le tournage savait que c'était une histoire vraie, mais quand Fanny est venue, ça a vraiment prouvé qu'elle avait vécu ça. Elle nous a décrit Diane, elle nous a parlé de Maurice, elle nous a montré des photos... Ça rendait la chose vraiment réelle. Elle a donné une mini conférence où elle a répondu à toutes nos questions et ça nous a beaucoup aidés.

Comment tu t'es préparée pour le rôle ? Tu t'es documentée sur cette période de la guerre ?

L.S : J'avais vu *Jeux interdits*, j'ai dû voir *Elle s'appelait Sarah* pour le tournage. J'ai lu *Un sac de billes*, *Le journal d'Anne Frank* et beaucoup d'autres livres sur cette époque. Je savais qu'il y avait eu la rafle, d'ailleurs j'ai vu le film *La Rafle*. Je savais qu'en France et partout en Europe c'était la guerre, que les enfants étaient séparés de leurs parents, qu'il y avait des camps de concentration, que des enfants étaient cachés...

C'est important pour toi de parler de cette période ?

L.S : Oui c'est important de passer un message. *Le Voyage de Fanny* est vraiment un film familial, à hauteur d'enfant, qui reflète ce que les enfants ont vu de cette époque. Il ne faut pas avoir peur d'emmener ses enfants parce qu'il n'y a pas de scène violente. Il y a des scènes vraiment innocentes, des scènes de jeux.

Propos recueilli par Sandy Lemée pour le site magicmaman.com



La réalisatrice Lola Doillon donne des indications aux acteurs

Quizz :

Comment s'occupaient les enfants sur le tournage quand ils ne tournaient pas de scène ?
Comment Léonie s'est-elle préparée pour son rôle ?
Pourquoi *Le Voyage de Fanny* est-il un film familial selon Léonie ?

Débat :

- Quel personnage historique aimeriez-vous rencontrer ? Quelles questions vous lui poseriez ?
- Comment faire pour garder contact avec des personnes qu'on ne voit plus tous les jours ? Les réseaux sociaux sont-ils suffisants ?

Expression écrite (au choix) :

- Imaginez votre vie si vous étiez un acteur/ une actrice. Racontez une journée quotidienne entre votre travail au cinéma et l'école.
- Vous souhaitez jouer dans un film, vous écrivez un mail à la directrice de casting pour vous présenter et montrer votre motivation.

*Documents complémentaires :
[Making of « Les coulisses du tournage »](http://urlz.fr/5X8c) (<http://urlz.fr/5X8c>)*

Quand la réalité rencontre la fiction

Le Voyage de Fanny est l'adaptation du livre intitulé *Le journal de Fanny* écrit par une romancière allemande née en 1930, Fanny Ben Ami.

Fanny Ben-Ami est née en 1930 dans une famille juive. En 1933, elle fuit l'Allemagne nazie avec ses parents et trouve refuge en France. Mais la persécution des Juifs contamine vite la France aussi. Dès 1940, son père est arrêté. En 1942, sa mère l'envoie avec ses deux sœurs dans une maison d'enfants dans la Creuse. Elle raconte son incroyable aventure dans son livre.

Elle vit désormais en Israël où elle est devenue peintre. C'est là que l'a rencontrée Lola Doillon, la réalisatrice, qui tenait à être au plus près de son passé. Fanny Ben Ami soutient ce film qui aide à faire passer le message « *qu'il faut arrêter que les enfants soient sacrifiés à la guerre des grandes personnes.* »



« *Je n'estime pas avoir été particulièrement brave. J'ai agi de façon naturelle, sans me poser de questions tout simplement par ce que j'en étais capable. Ce que j'ai vécu, ce n'est pas la Shoah. La Shoah, je ne l'ai comprise qu'après la guerre quand j'ai compris qu'on nous avait menti, que mes parents étaient morts et que plus rien ne serait jamais comme avant contrairement à ce que tout le monde nous disait.* »

« *Juste après avoir lu le scénario, j'ai écrit à Lola Doillon pour lui dire que ça ne s'était pas passé tout à fait comme ça ! Elle ne disait rien sur le maquis, par exemple, moment qui avait été très marquant pour moi. Et puis, en y réfléchissant et en parlant avec des amis, j'ai compris qu'un film n'était pas un livre, qu'il était pour les autres, pas pour moi, et que beaucoup de choses qui étaient racontées dans le livre autour de l'histoire des enfants n'étaient peut-être pas importantes. Je crois que Lola a bien fait. Dans son scénario, le principal est là, l'essentiel est dit.*

*Je suis ravie que *Le voyage de Fanny* soit un long métrage de fiction et pas un documentaire, parce que les spectateurs vont pouvoir se mettre à la place des personnages, ils vont pouvoir avoir de l'empathie pour eux, souffrir ou rire avec eux.*

Le voyage de Fanny fait partie de cette longue chaîne de transmission qui ne doit jamais s'interrompre... »

Quizz :

Comment réagit de Fanny Ben-Ami en lisant le scénario du film ?

Pourquoi Fanny Ben-Ami préfère-t-elle que l'adaptation de son livre soit un film et non un documentaire ?

Débat :

Que pensez-vous de la dernière phrase de l'interview de Fanny Ben-Ami :

« *Le voyage de Fanny fait partie de cette longue chaîne de transmission qui ne doit jamais s'interrompre... »* ? A quoi renvoie cette longue chaîne de transmission ?

Selon vous, comment peut-on perpétuer la mémoire des événements passés ?

FOCUS : World War II – some key words

“OCCUPATION” ZONE, “FREE” ZONE



After the armistice of the 22nd of June 1940 and the victory of Germany over France, a 1200 km demarcation line divides France in half: a North zone (occupied by the German) and a South zone (the “free” zone).

A permission was necessary to pass from one zone to another. The French Government, run by the Maréchal Pétain, had authority over both zones, but this was limited in the North zone. The demarcation line was abolished in March 1943, shortly after the German and Italian invaded the North zone, in November 1942.

DEPORTATION

Over 80 deportation convoys of Jews, French and foreigners were organized from France between 1942 and 1944, for Auschwitz exterminations camps but also Buckenwald, Sobibor, Dachau.

In 1940 there were about 300 000 Jews in France, the majority of these were foreigners; close to 80 000 people of Jewish descent or religion were deported from France; only 3% survived, which that is to say about 2500 people.

The total estimation of people arrested and deported in France is 150 000, including resistants, communists, gaullistes, homosexuals, Tsiganes, francs-maçons, hostages and Jews.

11 000 Jewish children were deported from France. Close to a thousand children were executed.

Close to 3000 others died in internment camps in France.



Jews in the Auschwitz extermination camp, Germany

FOCUS : World War II – some key words

YELLOW BADGE/STAR OF DAVID

The yellow badge was made mandatory in the North zone by Germany through the 8th decree of the 29th of May 1942 in all public spaces for all Jewish people over the age of 6.

This decree furthers the process of Jewish exclusion and prepares for the “**Final Solution**” in France from 1942.

After this decree created such compassion, the Vichy government decided to not enforce it in the South Zone.



A school class wearing yellow badges

RIGHTEOUS AMONG THE NATIONS

During the Second World War, thousands of European citizens, outraged by what has happened to the Jewish, decided to act, often risking their lives, to hide a family, to take in and save children, to help refugees pass a border. All of these non-Jewish heroes are today honored with the title “Righteous Among The Nations”. At Yad Vashem (the Shoah memorial in Israel), a tribute is made to 16000 of them who could not be identified.



The Yad Vashem memorial in Jerusalem, Israel

FOCUS : Le sort des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale

Document 1 : La vie quotidienne des juifs allemands sous le nazisme

« Le garrot se resserre de plus en plus, ils inventent constamment de nouvelles mesures pour nous briser lentement. Qu'est-ce qu'il a pu y en avoir ces dernières années, des grandes et des petites ! Et le petit coup d'épingle fait parfois beaucoup plus mal que le grand coup de massue.

J'énumère ces ordonnances :

Obligation de rester chez soi après 8 ou 9 h du soir. [...]

Chassés de notre propre maison [obligation de s'installer dans un immeuble où sont regroupés les Juifs de la ville].

Interdiction d'écouter la radio, interdiction d'utiliser le téléphone.

Interdiction d'aller au théâtre, au cinéma, au concert, au musée.

Interdiction de s'abonner aux journaux ou d'en acheter.

Interdiction d'utiliser tout moyen de transport.

Interdiction d'acheter des « denrées rares ». [...]

Interdiction d'acheter des fleurs. [...]

Interdiction d'aller chez le coiffeur. [...]

Interdiction de posséder une machine à écrire,

Interdiction de posséder des fourrures et couvertures en laine

Interdiction de posséder un vélo

Interdiction de posséder des chaises longues

Interdiction de posséder des chiens, des chats, des oiseaux.

Interdiction de quitter la banlieue de Dresde, de pénétrer dans la gare, de passer sur la rive des ministères et dans les jardins publics. [...]

19 septembre 1941 : étoile juive obligatoire sur les vêtements.

Interdiction de posséder des réserves alimentaires.

Interdiction de fréquenter les bibliothèques et les restaurants.

Pas de cartes d'habillement

Pas de cartes de poisson,

Pas de ration spéciale telle que café, chocolat, fruits, lait concentré.

Obligation de payer des impôts spéciaux.

Diminution de la retraite des 2/3.

Restriction des achats à une heure (de 15 h à 16 h, le samedi de 12 h à 13 h).

Voilà, je crois que c'est tout. Mais, pris tous ensemble, ces points ne sont rien face au danger permanent de perquisition, de sévices, de prison, de camp de concentration et de mort violente. »

D'après Victor Klemperer, *Journal 1942-1945, Tome 2, Je veux témoigner jusqu'au bout*, Le Seuil, 2000.

Quiz :

À quel domaine de la vie les mesures énumérées par Victor Klemperer portent-elles atteinte ?
Quels étaient ainsi les buts poursuivis par les autorités nazies ?

Document 2 : un parc en France

Parc à jeux en France, 1942-1944. © Mémorial de la Shoah/CDJC

Quiz :

- Décrivez la scène : les personnages et l'action.
- Quels sont les points communs entre ce document 2 et le document 1.



Document 3 : La déportation en France à travers le convoi N°38 de Drancy à Auschwitz

*Procès-verbal du convoi de déportation n° 38 - Traduction française du télex
Serge Klarsfeld, Le Mémorial de la déportation des Juifs de France, FFDJF, 2002, 1re éd. 1978.*

Paris, le 28-9-1942

AU RSHA, Bureau IV B-4,
Urgent, à présenter immédiatement !
Au SS Eichmann.
À Berlin

À l'inspecteur du camp de concentration
À Orianenburg

Au camp de concentration
À Auschwitz

Le 28 septembre 1942 à 8 h 55 le transport n° 901/33 a quitté la gare du Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz avec 904 juifs. L'ensemble des personnes correspond aux critères requis.

Le chef du convoi est le sergent Hahn à qui ont été remis deux exemplaires de la liste du convoi. [...]

Signé : *Le général SS Röthke.*

Précisions sur le convoi n° 38

Le convoi n°38 a quitté le camp de Drancy pour Auschwitz, le 28 septembre 1942 à 8 h 55, avec 904 Juifs. Tel est le contenu du télex rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son chef Röthke, adressé à Eichmann et au camp d'Auschwitz. Sur ce convoi, on compte 468 hommes (dont environ 200 étaient âgés de 17 à 45 ans) et 436 femmes. Le convoi comptait près de 100 enfants de moins de 17 ans. Les deux tiers des 904 déportés étaient d'origine étrangère. Le convoi est arrivé à Auschwitz dans la nuit du 29 au 30 septembre : 123 hommes ont été sélectionnés pour le travail et ont reçu les matricules 66515 à 66637; 48 femmes reçurent les matricules 21116 à 21163. D'autres hommes valides, de 17 à 45 ans, qui se trouvaient dans le convoi ont été immédiatement gazés. On comptait, en 1945, 20 survivants de ce convoi.

Quizz :

- a) D'où part le convoi portant le numéro 38 ?
- b) Quelle est la destination du convoi n° 38 ?
- c) Combien de personnes se trouvent dans ce convoi ? Et parmi elles combien d'enfants ?
- d) Combien d'hommes et de femmes ont-ils été sélectionnés pour le travail ?
- e) Qu'est-il arrivé aux autres déportés ?
- f) Par conséquent, en quoi peut-on dire que le camp de Drancy fut l'antichambre de la mort ?

Réponses

- Page 2:
1. e - sœurs
 2. c - traque
 3. d - groupe, enfants.
 4. b - voyage, frontière
 5. a - train
 6. f - classe

Page 3: Images de haut en bas : Fanny, Marie, Madame Forman, Rachel, Maurice, Georgette

Page 10:

Document 1—*Éléments de réponses* : Cette énumération de mesures législatives antisémites permet de montrer que le régime nazi s'attaquait au quotidien des Juifs d'Allemagne jusque dans leur vie privée de manière, non seulement à les exclure de plus en plus de la société allemande, mais aussi à les humilier quotidiennement.

Page 11:

Document 2 - *Éléments de réponses* : Il s'agit de rappeler que la France participe activement à l'exclusion des Juifs de France. Le gouvernement français veut exclure les Juifs, enfants et adultes de la vie sociale.

Document 3 - *Éléments de réponses* :

Ce convoi part de la gare du Bourget-Drancy (**question a**) pour aller au camp d'extermination d'Auschwitz (**question b**). Drancy est le principal camp de transit pour la déportation des Juifs de France. Les déportés ont été transportés en autobus du camp de Drancy à la gare du Bourget, où ils sont chargés dans des wagons à bestiaux sur lesquels étaient inscrits « 40 hommes 8 chevaux ». Les déportés étaient si nombreux par wagon que parfois ils ne pouvaient s'asseoir. Ce convoi est composé de 904 personnes dont une centaine d'enfants de moins de 17 ans (**question c**). Parmi ces déportés, 123 hommes et 48 femmes sont sélectionnés pour le travail (**question d**). Les autres ont été immédiatement gazés (**question e**) dans des chambres à gaz installées dans le camp. Le destin de tous les Juifs est alors d'être déporté pour être assassinés, riches ou pauvres, étrangers ou Français, bien portants ou handicapés. Deux tiers des Juifs déportés de France furent des étrangers, comme dans ce convoi. Drancy peut donc être appelé l'antichambre de la mort, car c'est de ce camp que partent l'immense majorité des Juifs de France assassinés par les nazis (**question f**).

Le voyage de Fanny / Fanny's Journey, directed by Lola Doillon, 2016, 124 min
An ORIGAMI FILMS and BEE MOVIES production;
Distribution : IndieSales

Study guide devised and written by Bérengère Langlois, Alliance Française de Dublin
Conception: Nathalie-Zoé Fabert, French Embassy in Ireland
Translation : Saoirse O'Hanlon-Toibin, French Embassy in Ireland
Screened in Ireland for the Irish Film Institute's Schools Programme 2017/2018
Stills : IndieSales, Claire Nicol/ Nicolas Schul/ Yvonnice Coomans de Brachene
Other photo credits : United States Holocaust Memorial Museum (USHMM)



Alliance Française Dublin
1 Kildare street, Dublin 2
www.alliance-francaise.ie



Ambassade de France
66 Fitwilliam lane, Dublin 2
www.ambafrance-ie.org



Irish Film Institute
6 Eustace street, Dublin 2
www.irishfilm.ie/studyguides